



COMMUNIQUÉ

Négociations dans les secteurs public et parapublic

Le Front commun dénonce la lenteur des négociations et l'inertie patronale

Montréal, le 16 mars 2010 – Le Front commun SISP-CSN-FTQ regroupant 475 000 employés des secteurs public et parapublic dénonce la lenteur des négociations et l'inertie du gouvernement, alors que l'objectif est toujours de convenir des conventions collectives d'ici le 31 mars prochain. « Nous sommes choqués de l'attitude du gouvernement et des comités patronaux de négociation qui rend presque irréalisable un règlement à l'échéance des décrets, comme nous le souhaitions, et comme le souhaite également la présidente du Conseil du trésor, du moins selon ce qu'elle affirme. C'est bloqué, complètement bloqué », affirme la porte-parole du SISP, Dominique Verreault.

Le Front commun déplore aussi que l'engagement de la ministre Monique Gagnon-Tremblay, lors de sa rencontre avec les dirigeants du Front commun le 19 février dernier, ne se soit aucunement concrétisé aux tables de négociation. « Nous observons depuis ce temps que les pourparlers piétinent dans la plupart des cas. Nous constatons une absence de mandats du côté patronal pour traiter les dossiers prioritaires et, en plus, on nous impose des préalables tels qu'accepter les exigences patronales – c'est-à-dire des reculs importants aux conditions de travail – avant de parler de nos priorités. Bref, rien pour nous permettre d'atteindre l'objectif de régler à court terme », affirme le vice-président de la CSN, Louis Roy.

Il faut s'entendre à tous les niveaux

Pour le Front commun, il n'y aura pas d'entente globale sans que soient intervenues des ententes au niveau sectoriel, ce qui signifie que pour atteindre l'objectif du 31 mars, les travaux sectoriels doivent impérativement débloquer et entrer dans une phase d'intensification.

Les représentantes et représentants syndicaux ont signifié à maintes reprises que les tables sectorielles étaient toutes prêtes à négocier en fonction des priorités retenues et à cheminer vers un règlement rapide et satisfaisant. « Ces priorités et ces propositions sont identifiées comme étant les problèmes vécus par nos membres et par la population. Pour en arriver à un règlement, la partie patronale doit préciser ses propositions et surtout renoncer aux énormes récupérations sur les conditions de travail qui sont sur toutes les tables et qui nous empêchent d'avancer », ajoute Daniel Boyer, vice-président de la FTQ.

Quant aux négociations à la Table centrale, le Front commun a répondu point par point à la proposition gouvernementale en montrant une ouverture sur chacun de ces points, y associant les contreparties et les balises syndicales nécessaires pour en arriver à une entente. Le gouvernement n'a toujours pas donné suite à cette ouverture.

Le Front commun demande au gouvernement d'établir, conjointement avec la partie syndicale, un échéancier serré pour les trois prochaines semaines permettant d'arriver dans les délais prévus.

Revendications

Le Front commun revendique des hausses de salaire de 2 % par année afin de protéger le pouvoir d'achat des salariées et des salariés. De plus, il veut entreprendre un rattrapage salarial afin de rendre les salaires versés dans le secteur public plus concurrentiels. À cet égard, il demande un rattrapage salarial annuel de 49 cents l'heure en moyenne, ce qui équivaut à 1,75 % du salaire moyen.

À propos du Front commun

Le Front commun regroupe 475 000 personnes salariées des services publics. Il s'agit des fonctionnaires et des professionnels du gouvernement, des travailleuses et travailleurs syndiqués des réseaux de la santé, de l'éducation et de certains organismes gouvernementaux. Le Front commun est formé du SISP (CSQ, FIQ, SFPQ, APTS et SPGQ), de la CSN (FSSS, FEESP, FNEEQ, FP) et de la FTQ (SCFP, SQEES, SEPB, UES).

– 30 –

Source : Front commun SISP-CSN-FTQ

Pour information :

Marjolaine Perreault (SISP) : 514 235-5082

Jean-Pierre Larche (CSN) : 514 605-0757

Mélanie Malenfant (FTQ) : 514 705-0298